

# Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 01 DECEMBRE à 20H15

**Etaient présents** : Mesdames Yolande Boichut, Marielle Castella, Anne-Sophie Maire, Colette Petetin, Sarah Vionnet et Messieurs David Bardey, Claude Cabaud, Patrick Deleule (retenu à une autre réunion et arrivé à 21h05), Claude Faivre, Benoît Martin, Louis Vallet.

**Etaient absents excusés** : néant.

**Quorum** : 6

**Secrétaire de séance** : Madame Anne-Sophie Maire.

### **Ordre du jour**

- 1- Validation du procès-verbal du 04/11/2022
- 2- Décision modificative : ouverture de crédits
- 3- Subvention d'équilibre budget réseau de chaleur et budget principal
- 4- CIA Agents
- 5- Questions diverses

### **Validation du procès-verbal du 4 novembre 2022**

Le Conseil Municipal valide le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2022.

### **Décision modificative : ouverture de crédits**

Le solde des dépenses périscolaires pour l'année 2021 a été réalisé. Il présente un trop-perçu versé par certaines communes et qui doit être remboursé. Pour cela, il convient d'ouvrir des crédits au compte 673 pour un montant de 3300€.

Après délibération, le Conseil Municipal valide cette proposition.

### **Subvention d'équilibre budget réseau de chaleur**

Madame Le Maire rappelle aux conseillers que le budget prévisionnel annexe « Réseau de chaleur » prévoyait la perception d'une subvention d'équilibre en provenance du budget principal de la commune. Cette subvention avait été estimée à 7010 €. La projection de fin d'exercice 2022 prévoit un déficit d'environ 2500 €.

Afin de combler ce déséquilibre, le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget Réseau de chaleur d'un montant de 2500 € (au lieu de 7010 € prévu initialement).

### **CIA Agents (Complément Indemnitaire Annuel)**

Madame le Maire expose que le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) est une prime facultative versée par les collectivités qui permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents. Sont alors appréciés la valeur professionnelle de l'agent, son investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions, son sens de service public, sa capacité à travailler en équipe et sa contribution au collectif de travail.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de verser cette prime aux agents municipaux pour cette année.

## Questions diverses

- **Budget Bois** : une somme de 40 000€, prévue au Budget 2022, sera versée sur le budget principal.
- **Réfection de trottoirs** : la commune a recensé trois tronçons de trottoirs qui méritent d'être rénovés (rues des Vignes et de la Jonchère) afin de permettre l'accès des véhicules sur des propriétés privées. Un devis présenté par l'Entreprise SAGE a été accepté pour un montant de 7865 € (somme prévue dans le budget prévisionnel 2022).
- **Reconnaissance de l'état de reconnaissance naturelle** : la Préfecture a fait parvenir à la commune une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse. Les administrés constatant des dégâts sur leur habitation peuvent venir en Mairie avant le 31/12/2022 pour signaler ce problème.
- **Acquisition de parcelles boisées** : trois parcelles boisées seront prochainement mises en vente par des particuliers. La commune souhaite se positionner pour leur acquisition. Le premier adjoint fera une proposition financière aux propriétaires sur la base de ce qui a été discuté au sein du Conseil Municipal.
- **Plan de relance forestier** : le plan de relance concernant la FC de Myon (parcelles 41, 43,46 et 35), sera, sauf accident climatique; terminé d'ici la fin d'année. Il consistait à planter, 2710 Pins Laricio, 750 Sapins de Bornmuller, 290 cèdres de l'Atlas, le tout sera complété au printemps par 260 Douglas parcelle 35. La partie restant à planter parcelle 46 attend le nouveau broyeur de la société Coulet à Levier, qui devrait intervenir fin de la semaine 49, début semaine 50.
- **Une visite quinquennale de l'église et ses abords** -classée Monument Historique- a été réalisée par les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) le 30 novembre dernier. Un compte-rendu sera transmis à la commune dans quelques semaines. Nous vous tiendrons alors informés des travaux qui pourraient être à réaliser en urgence (plus d'information lors de la cérémonie des vœux)
- **Prélèvement de marne** : un habitant de la commune a demandé l'autorisation d'obtenir 3m<sup>3</sup> de marne aux Marnières. Après renseignements pris auprès d'Emmanuel Cretin (Chargé de Mission Natura 2000), le prélèvement pourra se faire en l'absence de plantes protégées. La commune accepte la requête de ce particulier.
- **Collecte pour la ligue contre le Cancer** : l'opération réalisée par des bénévoles du village a permis de récolter 825 € pour l'association. Nous remercions ici les bénévoles pour leur investissement.
- **Relais Petite Enfance** : un questionnaire a été diffusé aux familles de Myon. Le Relais alerte sur l'absence d'assistantes maternelles sur notre secteur. Si ce métier vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec Mme Anne COMBY au Relais Petite Enfance (03.81.63.72.05).
- **Captages d'eau potable** : l'ARS (Agence Régionale de Santé) prévoit le contrôle des installations délimitant les périmètres de protection de captage d'eau potable le 12 décembre prochain.
- **Nettoyage des fossés** : si les conditions météorologiques le permettent, une corvée sera organisée pendant les vacances de Noël.

***Nous vous invitons à la cérémonie des Vœux de la municipalité***

***Le Dimanche 15 janvier 2023***

***à 10h30 à la Salle de Convivialité***

***Ce moment convivial sera suivi d'un apéritif***

***Un repas sera ensuite offert aux aînés du village à l'Auberge Marle***

***(une invitation vous sera distribuée prochainement pour confirmer votre présence)***

La séance est levée à 22h05  
La secrétaire, Maire Anne-Sophie

**Liste des délibérations :**  
2022/53 : Décision modificative  
2022/54 : Subvention d'équilibre Budget Réseau de chaleur